



AVIS D'ATTRIBUTION

En application des dispositions de l'article 13 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics est déléguation de service public l'université Oran 1 Ahmed ben Bella, informé l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux différents consultations lancées dans le cadre du budget de fonctionnement de l'année 2019, dont ci-joint la liste des soumissionnaires retenue

Consultations	Entreprise retenu	Montant de la soumission (DA/TTC)	Note technico-financière /100 points	Observations
Consultation N° 16 : travaux d'entretien et mise en marche réseau chauffage de site principal de l'université Oran 1 Ahmed ben Bella –exercice 2019-	BOUGHRASSA NESREDDINE N° NIF 19633101077038	817.530,00	100	Entreprise retenue au motif qu'elle a proposé l'offre la mieux disant (technico-financière) parmi celles pré-qualifiées techniquement conformément aux dispositions du cahier des charges
Consultation N° 17: Travaux d'hygiène et entretien sanitaire homme et femme « cote entrée étudiants, cote bloc pédagogique et labo, face entrée véhicules, cote bureau d'assurance» du site Taleb Mourad EX-IGMO » de l'université Oran 1« Ahmed ben Bella » –exercice 2019-	HEALTHY CLEAN N° NIF 289310600099173	1.848.000,00	100	Entreprise retenue au motif qu'elle a proposé l'offre la mieux disant (technico-financière) parmi celles pré-qualifiées techniquement conformément aux dispositions du cahier des charges
consultation N° 18 : Travaux d'entretien et maintenance préventives curative des groupes électrogène de l'université Oran 1 Ahmed ben Bella –exercice 2019-				
Lot 01 : site Taleb Mourad Salim (IGMO)	LALAOUI MOULAY IDRIS N° NIF 196331011100454	679.728,00	100	Entreprise retenue au motif qu'elle a proposé l'offre la mieux disant (technico-financière) parmi celles pré-qualifiées techniquement conformément aux dispositions du cahier des charges
Lot 2 : site EX-IAP	LOUCHENI AHMED N° NIF 197129120024538	392.700,00	100	Entreprise retenue au motif qu'elle a proposé l'offre la mieux disant (technico-financière) parmi celles pré-qualifiées techniquement conformément aux dispositions du cahier des charges



<p>consultation N 19: Travaux de Ramassage et enlèvement des déchets et Ordures à la Décharge publique au profit De l'université Oran 1 Ahmed ben Bella –exercice 2019- Lot 01 : site principal, Site Ex-IAP Lot 02 : site Taleb Mourad et site bibliothèque centrale</p>	<p>La consultation est infructueuse pour motif -sous estimation des prestations demandée dans le cahier de charge</p>			
<p>Consultation N°20 : Assurance du Patrimoine Mobilier et Immobilier de l'Université Oran 1-Ahmed Ben Bella Pour l'exercice 2019</p>	<p>SAA N° NIF 296631010500839</p>	<p>4.135.703,99</p>	<p>83,94</p>	<p>Entreprise retenue au motif qu'elle a proposé l'offre la mieux disant (technico-financière) parmi celles pré-qualifiées techniquement conformément aux dispositions du cahier des charges</p>

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès **Secrétariat d'ouverture et d'évaluation des offres du budget de fonctionnement, bloc de secrétariat général du site principal de l'université Oran 1 Ahmed ben Bella**, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la fiche de l'avis d'attribution, conformément à l'article 82, alinéas 1,2,3 et 4 et à l'article 182 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.